



Ville de **CLERMONT**

2, rue Maisonneuve
Clermont (Québec) G4A 1G6
Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889
Courriel : info@ville.clermont.qc.ca
Site internet : www.ville.clermont.qc.ca

Un choix de vie tout naturel !



Encore une fois le printemps nous est revenu et avec lui l'approche imminente de la fin de semaine du G7 au Manoir Richelieu de La Malbaie. Deux infrastructures de notre ville soit le Club de curling (OBNL) et notre aréna seront utilisés pour la venue de cet événement. Présentement, nous sommes à finaliser les ententes de location; l'aréna et les terrains adjacents seront inaccessibles pour notre population de la fin avril à la fin juillet. Bien entendu, cet événement d'envergure internationale causera peut-être quelques inconvéniens mineurs à certains citoyens et citoyennes mais nous croyons et espérons rien de majeur. N'ayant pas le choix, regardons et vivons positivement cet événement exceptionnel qui aura lieu dans notre MRC.

Dans un autre d'ordre d'idée, le dernier montant d'investissement avec la *Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ)* sera investi afin de refaire la rue Simard. L'autre partie de cette aide financière avait été utilisée pour refaire la rue du Parc-Daniel l'an passé. Pour 2014 à 2018, la taxe sur l'essence et contribution du Québec pour la ville était de 1 148 820 \$ et la ville devait investir 445 240 \$ et c'est ce que nous avons fait, bien entendu en payant comptant et sans emprunt.

Je voudrais souligner que nous nous sommes entendus avec nos employés syndiqués municipaux pour le renouvellement d'une convention collective de 5 ans (2017-2021). La négociation avec les employés cadres ainsi qu'avec nos pompiers volontaires devrait débuter dans les prochains jours. Personnellement, c'est la troisième convention de 5 ans que je signe et je tiens à féliciter le syndicat de son approche lors de ces renouvellements; tout s'est déroulé correctement avec discussion franche, sans aucune attitude conflictuelle. Dans ce contexte, nous réussissons à le faire sans la présence d'avocat pour la partie patronale ce qui est une économie de plusieurs milliers dollars pour la ville et je crois que tous profitent de cet état de fait. En terminant, bon été à tous les employés de la ville et à tous les citoyens et citoyennes et **SOYEZ PRUDENTS!**

Jean-Pierre Gagnon, maire

Travaux de réfection de la rue Larouche

Dans les premiers jours de mai, nous procéderons aux travaux de plantation des végétaux dans la rue Larouche. Ce sera la touche finale de la mise à niveau de cette artère très sollicitée. Ce nouveau concept de rue sécurisera les déplacements en direction de l'aréna. Pour la période du 1er au 11 juin, en raison de l'utilisation de l'aréna en vue du G7 et d'une nécessité de circulation sécuritaire, il sera interdit de stationner sur la rue Larouche. Des affiches seront installées pour indiquer le stationnement interdit tout le long de la rue. Ces affiches seront retirées dès la fin de l'événement. Les citoyens ou visiteurs devront stationner dans les rues avoisinantes. C'est une situation spéciale et nous sollicitons la collaboration de tous.

Avis publics / site internet

Le conseil municipal a adopté en mars dernier un nouveau règlement sur les modalités de publication des avis publics. Ces derniers sont désormais affichés sur le tableau extérieur de l'Hôtel de Ville ainsi que sur le site internet de la Ville de Clermont. Prenez l'habitude d'y jeter un coup d'œil régulièrement afin de vous tenir au courant des diverses informations contenues dans ces avis. Au cours du mois d'avril, notre site internet rajeunira son image et contiendra davantage d'informations et de facilités. Venez nous visiter au www.ville.clermont.qc.ca

B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L

Avril
2018

INFO MUNICIPALE

UN ENFANT, UN ARBRE, pour qu'ils s'épanouissent ensemble...



À chaque année, c'est toujours un plaisir de remettre des arbres à de nouveaux parents de Clermont qui en font la plantation à leur propriété. Rappelons que ce programme s'adresse à tous les parents de Clermont qui auront la joie de vivre la naissance ou l'adoption d'un enfant. Ces parents ont le privilège de recevoir un arbre, à titre gratuit, qu'ils pourront planter sur leur terrain ou que la Ville plantera au site des Berges Alexis-le-Trotteur. Dans ce cas, une identification permettra de jumeler l'arbre au nom de l'enfant. Par la même occasion, la bibliothèque municipale « La Chute de Mots » offre une carte de membre et une trousse de lecture pour chaque enfant. La prochaine remise d'arbre, en collaboration avec la bibliothèque municipale, aura lieu à l'été 2018 pour les parents dont l'enfant sera né entre le 1^{er} mars 2017 et le 28 février 2018. Le formulaire (disponible à l'Hôtel de ville et sur le site internet au www.ville.clermont.qc.ca) doit être reçu à la Ville de Clermont avant le 1^{er} mai 2018.



Remise des arbres juin 2017



Bande cyclable Un petit rappel pour les citoyennes et citoyens des rues Antoine-Grenier, Beloeil, Beauregard, du Buisson, des Pins, Dion, Laure-Gaudreault et du Versant qu'à compter du 31 mars, il est interdit de stationner sur le côté de la rue où a été aménagée la bande cyclable destinée à la circulation à pied ou en bicyclette.

Abri d'hiver et clôture à neige Vous avez jusqu'au 30 avril pour enlever votre abri d'hiver ainsi que vos clôtures à neige.



La Chute de Mots Votre bibliothèque municipale « **La Chute de Mots** » est toujours ouverte les lundis de **13 h à 16 h**, les mardis de **18 h à 20 h 30**, les mercredis de **9 h à 12 h** et de **13 h à 16 h** ainsi que les jeudis de **13 h à 16 h** et de **18 h à 20 h 30**. Le **Concours Lecture Mystère** se poursuit jusqu'à la fin d'avril. Visitez le www.mabibliotheque.ca pour connaître nos activités.



Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie chez IGA

Durant l'été, l'eau potable est une ressource précieuse souvent utilisée pour des usages ne nécessitant pas une eau chlorée. Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent d'alléger le système de traitement des eaux des municipalités en fournissant l'eau pour des usages tels que les travaux de jardinage et de nettoyage extérieur. Ces barils, d'une capacité de 200 litres chacun, permettent en seulement un été de récupérer en moyenne 4 800 litres. Encore cette année, Fonds Éco IGA distribuera 70 barils au **IGA** de Clermont, le **vendredi 4 mai 2018 de 16 h à 19 h**. En s'inscrivant en ligne dès maintenant, au www.jourdelaterre.org, les citoyens courent la chance de pouvoir s'en procurer un au coût de 30 \$ en argent comptant. Les inscriptions ferment 14 jours avant la date de distribution.



Capsules de prévention des incendies

Utilisez une friteuse électrique pour la préparation de vos frites! En 2017, 2 incendies causés par l'utilisation de chaudrons remplis d'huile ont occasionné des pertes totales de bâtiments dans notre région;

Tenez les articles de fumeurs et les chandelles dans un endroit sécuritaire hors de la portée des enfants;

Vérifiez vos extensions électriques et disposez-en si elles sont défectueuses ou si elles ont des marques d'usures. N'utilisez que des extensions électriques homologuées et portant les sceaux CSA ou ULC. ATTENTION de ne pas les surcharger et utilisez des barres de tension munies de disjoncteurs;

Inspectez votre conduit de sécheuse afin d'éliminer tout résidu de charpie et assurez-vous que sa sortie extérieure n'est pas obstruée;

Entreposez vos bidons d'essence dans un endroit sécuritaire. Jamais à l'intérieur de votre résidence. Lors du remplissage de vos outils, assurez-vous d'être dans un endroit bien ventilé et loin de toutes sources d'allumage telles une étincelle ou une flamme vive;

Vérifiez régulièrement vos détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ceux-ci ont une durée de vie utile limitée et doivent être remplacés après 10 ans. À toutes et à tous, un beau printemps... et restez vigilants!

Éric Gauthier, TPI Coordonnateur régional en sécurité incendie

INFO MUNICIPALE



Votre service d'urbanisme et d'émission des permis vous informe que...

Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation, construction, installation d'une piscine, d'un cabanon, d'une clôture, d'un mur de soutènement etc., n'oubliez pas de déposer une demande de permis auprès du service d'inspection municipale. Il est très important, lors de l'élaboration de vos projets, de contacter l'inspecteur en bâtiment, pour vous assurer de la légalité des interventions que vous projetez d'effectuer sur votre propriété.

Usages autorisés en zone résidentielle

Nous croyons nécessaire d'insister sur les usages autorisés en zone résidentielle. Il est courant aujourd'hui de souhaiter travailler professionnellement à la maison ou d'y effectuer des usages non résidentiels. **Dans certains cas**, sur demande d'un permis d'usage auprès de l'inspecteur municipal, il sera possible d'utiliser sa résidence pour un usage additionnel à l'usage habitation habituel. Mais il y a un nombre très restreint d'usages non résidentiels autorisés dans une zone d'habitation. Avant d'utiliser votre résidence pour un usage additionnel, veuillez en vérifier la légalité auprès de l'inspecteur municipal. Ceci vous évitera des inconvénients inutiles et vous permettra, si l'usage est autorisé, de le faire dans les normes prescrites aux règlements municipaux.

Julien Lavoie, inspecteur 418 439-3931 poste 5605



Le retour du printemps

Les beaux jours du printemps ramèneront les promenades avec votre animal, n'oubliez pas de ramasser ses « petits besoins » que ce soit dans la rue, sur le trottoir ou sur le parcours des berges Alexis-le-Trotteur.



N'oubliez pas qu'il est interdit d'utiliser l'eau potable pour nettoyer votre entrée. Des sanctions importantes seront appliquées.

Lorsque la température s'y prêtera, veuillez également respecter l'horaire d'arrosage des pelouses.



Comptoir vestimentaire au sous-sol de l'église

N'oubliez pas que le comptoir vestimentaire est toujours ouvert les **lundis et les premiers dimanches du mois de 13 h à 15 h**. Pour les dons, toujours utiliser la porte **du clocher de l'Église** (ouverte du lundi au samedi de 8 h à 18 h). Nous prenons tout sauf les meubles et les téléviseurs.

Bienvenue à toute la population!



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

MES COLLECTES EN UN CLIC

Comme son nom l'indique, d'un seul clic, à partir de l'adresse **mescollectes.ca** ou directement sur le site internet de la MRC (**mrccharlevoixest.ca**) sous l'onglet "gestion des matières résiduelles", il sera possible pour les citoyens d'avoir accès à toute l'information pertinente à propos des collectes, tant celles des matières résiduelles et des matières recyclables que celles des encombrants. D'autres informations y figurent aussi, notamment en ce qui a trait au réseau des écocentres.

**119 chemin Snigole
418-439-3947 poste 5070**



VENTE DE GARAGE

La vente de biens d'utilité domestique (**vente de garage**) est autorisée durant les dernières fins de semaine complètes de **mai, juin, août** et **septembre**. Il n'est pas requis d'obtenir un certificat d'autorisation. En cas de pluie durant l'une des périodes précitées, la vente de garage peut se tenir la fin de semaine suivante.



INFO LOISIRS

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ESTIVALES

www.ville.clermont.qc.ca

Nicolas Savard, directeur des loisirs, nsavard@ville.clermont.qc.ca

Pour tout connaître sur nos activités, consultez également notre page Facebook

La période d'inscription pour les activités estivales se tiendra du **9 avril au 2 mai 2018**. Il y aura une préinscription pour les citoyens de **Clermont** du 9 au 20 avril et inscription pour tous à partir du 21 avril et ce jusqu'au 2 mai. Il sera possible de vous inscrire sur notre site internet (paiement en ligne accepté), ou directement à l'hôtel de Ville. Tous les détails concernant les tarifs, les dates de début des activités, etc. sont également disponibles sur notre site internet. **Prenez note que les inscriptions aux activités estivales ne seront officielles qu'une fois la totalité du paiement reçu.**



Camp de jour

Du 26 juin au 17 août 2018, pour les 5 à 12 ans. Activités animées par une équipe d'animateurs, animatrices dynamiques. Il y aura plusieurs sorties spéciales au cours de l'été. Le camp de jour de Clermont est accrédité par l'Association des camps du Québec depuis 2015 et respecte le cadre de référence de cette association.

Soccer

Pour les 5 à 10 ans. Pratiques structurées et parties sous forme de ligue régionale. 2 à 3 fois par semaine. Costume inclus. **U12 à U16, les équipes sont formées avec La Malbaie. Les pratiques et les parties auront lieu également à La Malbaie.**



Concentrations sportives

La Ville de Clermont offre la possibilité aux enfants de perfectionner leurs habiletés dans différents sports avec les concentrations sportives (balle rapide, soccer, volley-ball et autres sports à confirmer). Sous formes de clinique spécialisée et toujours dans un contexte d'amusement, les concentrations développeront les habiletés spécifiques essentielles dans la pratique de leurs sports favoris.

**Coût : 40 \$ si inscrit au camp de jour
50 \$ non-inscrit au camp de jour**



Balle rapide

La balle rapide est en plein développement. Cette saison, nos équipes participeront à 2 tournois à l'extérieur (Saint-Henri et Saint-Gervais) ainsi que le tournoi de Clermont. **Catégories 8-9-10 et 11-12 ans au coût de 75 \$ + frais de costume. Également, initiation au T-Ball pour les 6-7 ans au coût de 20 \$.**

Ligue de Balle Rapide Adulte Masculine et Féminine

Ceux qui désirent jouer à la Balle rapide Masculine et Féminine en 2018 peuvent donner leur nom à Nicolas Savard par courriel ou par téléphone. Il vous référera aux différentes équipes.

Terrain de balle-molle



Le terrain de balle-molle de Clermont est à la disposition de tous. N'hésitez pas à louer le terrain pour l'organisation d'un tournoi ou pour tenir une ligue; il nous fera plaisir de vous offrir les services nécessaires. Consultez les disponibilités du terrain sur notre site internet.

Volley-Ball de plage



Les terrains de volley-ball de plage sont à la disposition de tous. Ceux ou celles qui désirent partir une ligue, organiser un tournoi ou toute autre activité sur les terrains n'ont qu'à communiquer avec Nicolas Savard. Il est important de nous informer des dates de début de vos activités. **Bon volley !**

Club de Tennis « l'Envol »



Le Club de Tennis tient à informer les membres de la dernière saison qu'ils pourront avoir accès aux terrains dès que la température le permettra. Les tarifs 2018, la date de l'assemblée générale ainsi que les dates pour la prévente des cartes de membres seront bientôt connus par le biais des médias locaux. Visitez notre site internet pour tous les détails.

Bonne saison à tous!

ACTIVITÉS

SPORTIVES INTÉRIEURES

Gymnase de l'École Laure-Gaudreault

Le gymnase de l'école Laure-Gaudreault est à votre disposition en soirée ou les week-end. Que ce soit pour du badminton, volley-ball, basket-ball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe ou à contacter Nicolas Savard. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès est de 25 \$/heure, taxes incluses. *(Nouvelle tarification pour activités spéciales)*

Club de Curling Nairn

C'est du 12 au 15 avril que le Club de curling Nairn tiendra son tournoi de fermeture. Inscription seul ou en équipe, venez ou appelez au club en soirée 418-439-2931 ou club@curlingclermont.com

Venez vous amuser avec nous!